

Année 2020



Catalogue de Formation



CONTACT

0



PATRICIA ISOARDI

Pilote du processus formation

0562192230

patricia.isoardi@biova-france.fr



LYDIE HEBRARD

Ingénierie et facturation

0562192232

lydie.hebrard@biova-france.fr

Rachetée en 2015 notre société a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la santé des végétaux, de la formation et de l'environnement. Forte de cette expérience sur les végétaux et le traitement des dangers sanitaires y afférant, BIOVA (ex FREDON ENGINEERING) a développé

- **Une expertise de CONSEIL et FORMATION en**
 - o Santé du végétal
 - o Réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur tout milieu (voirie, espaces verts, cimetières...)
 - o Réglementation.

- **Une expertise en matière d'analyse de laboratoire**
 - o Sanitaire des végétaux (cultures ornementales, grandes cultures, cultures maraichères, viticulture et arboriculture fruitière)
 - o De la qualité sanitaire du sol

A. UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE NOS CLIENTS

Les normes qualité permettent de garantir une qualité de service à destination de nos clients et partenaires.



La société BIOVA est **certifiée selon le référentiel ISO 9001** version 2015. L'objectif de cette démarche est de satisfaire nos clients et de mesurer leur satisfaction.

La société BIOVA est **certifiée** pour la distribution et **le conseil** des produits phytosanitaires, dont notamment les méthodes alternatives qui portent un numéro d'AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).



Le laboratoire de BIOVA est **accrédité** selon la norme internationale **ISO CEI 17025** pour les analyses en mycologie végétale sous le N° d'accréditation 1-6008 (portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr).

portée disponible sur
www.cofrac.fr



La préfecture et les services de l'État en région
Occitanie

- *Ditylenchus dipsaci* (nématode des tiges et des bulbes)
- Phytoplasme de la Flavescence dorée
- *Plasmopara halstedii helianthi* (mildiou du Tournesol)
- *Tilletia indica* (carie du blé)



BIOVA est référencé sur **Datadock** (outils de référencements des financeurs de formation professionnelle).

En effet la loi du 5 mars 2014 (décret n°2015-790 du 30 juin 2015) confie à tous les financeurs de la formation professionnelle la responsabilité du suivi et du contrôle de la qualité des organismes de formation avec lesquels ils travaillent, pour améliorer la transparence de l'offre de formation et favoriser une montée en charge progressive de la qualité des actions de formation.

2

B. CONSEIL SANITAIRE VEGETAL

BIOVA réalise des audits et expertises sanitaires :

- Phytopathologies des cultures ornementales
- Phytosanitaires des cultures annuelles.

L'accompagnement sanitaire des entreprises agricoles ou non agricoles permet à ces dernières une meilleure efficacité tant technique qu'économique.

C. CONSEIL ENVIRONNEMENT & PAYSAGE

BIOVA accompagne les professionnels pour la réalisation :

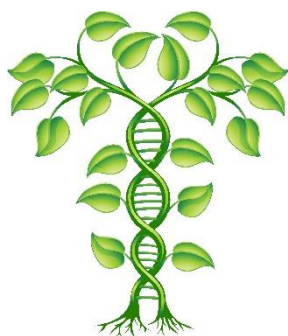
- **Etudes sur l'impact des produits phytosanitaires sur la qualité des eaux souterraines et superficielles**
- **Plans d'actions pour réduire les intrants, en milieu agricole et non agricole**
- **Plans de désherbage** communaux pour limiter voire supprimer l'utilisation d'intrants dans les communes
- **Plans de gestion différenciée** pour les collectivités
- **Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)**

BIOVA anime aussi des ateliers, des conférences, des soirées débat sur le thème de la mise en place de méthodes permettant une réduction voire la suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires, à destination des collectivités, des spécialistes, des scolaires ou encore du grand public.

Le respect de l'écosystème et de la biodiversité a amené BIOVA à accompagner, les collectivités, les entreprises ou les particuliers à la mise en place de **méthodes de luttés alternatives** à la lutte chimique. Une boutique en ligne <https://boutique.biova-france.fr> permet au public professionnel et particulier de retrouver du matériel qui permet de se passer de pesticide.

BIOVA recherche en permanence de nouvelles méthodes alternatives pouvant se combiner à celles proposées ou s'appliquant sur des parasites émergents afin de proposer la meilleure solution à nos partenaires, tout en respectant les systèmes écologiques et en protégeant l'Homme. De nombreuses méthodes alternatives sont directement distribuées par BIOVA. Une fois testées et éprouvées, elles sont mises en ligne sur la boutique <https://boutique.biova-france.fr>

D. LABORATOIRE DE PHYTOPROTECTION VEGETALE



Notre équipe, reconnue compétente, réalise depuis 15 ans une large gamme d'analyses et de diagnostic dans le domaine de la santé des végétaux s'appuyant sur de solides compétences et des équipements performants.

Nous disposons de matériel PCR qualitatif (Réaction en Chaîne par Polymérase), PCR quantitative qPCR permettant des analyses génétiques et d'une tour de Potter qui permet d'étudier les effets non intentionnels des traitements phytopharmaceutiques sur les auxiliaires des cultures.

3

Nos analyses sont basées prioritairement sur des méthodes officielles mais aussi sur des méthodes élaborées et validées au sein de notre laboratoire, en cas d'absence de méthodes officielles.

Nous disposons d'un outil de suivi des échantillons consultable à tout moment par nos clients, avec une clé de sécurité individuelle. Chaque client peut, en toute sécurité de données et confidentialité, consulter l'avancée de l'échantillon dans la chaîne d'analyse, un message électronique est adressé par messagerie avec le résultat dès la fin du processus d'analyse.



1-6008
portée disponible sur
www.cofrac.fr

Notre laboratoire est accrédité pour les analyses en mycologie végétale sous le N° d'accréditation 1-6008 (portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr). Cette accréditation nous a été délivrée par le Comité Français d'Accréditation des Laboratoires. Il reconnaît notre savoir-faire en matière d'analyses en mycologie végétale.

AGROALIMENTAIRE / VEGETAUX / Mycologie			
Essais et analyses en mycologie végétale (LAB GTA 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Semences de maïs, de tournesol, de sorgo, de soja	Flore totale	Identification morphologique	MGs/96/03 Mode opératoire I04.PR.Lab.01 version2
Semences de maïs	Diplodia maydis	Détection par la méthode du papier buvard ou "blotter test"	MGs/96/02 Mode opératoire I07.PR.Lab.01 version2
Céréales : semences et graines	Tilletia indica, Tilletia caries, Tilletia controversa et Tilletia foetida	Détection par filtration sélective et identification morphologique	MOA 017 Mode opératoire I06.PR.Lab.01 version1

Ces analyses permettent aux professionnels producteurs de semences d'exporter leurs productions vers de nombreux pays. Aujourd'hui nos analyses servent à exporter vers 41 pays (hors zone européenne)

Les installations du laboratoire BIOVA bénéficient de l'Agrément des installations de quarantaine selon l'arrêté n°R76-2017-158/DRAAF et qui concerne aujourd'hui



La préfecture et les services de l'État en région
Occitanie

- *Ditylenchus dipsaci* (nématode des tiges et des bulbes)
- Phytoplasme de la Flavescence dorée
- *Plasmopara halstedii helianthi* (mildiou du Tournesol)
- *Tilletia indica* (carie du blé)



E. FORMER POUR PARTAGER

Centre de formation agréé, BIOVA met en œuvre depuis 2005 des cycles de **formations** centrés autour de 4 axes :

- Un axe « **Réglementation** » : axe règlementaire qui permet de respecter la loi ...
 - o **Le Certiphyto** obligatoire pour la délivrance du certificat individuel « produits phytosanitaires », pour les utilisateurs, conseillers, acheteurs et vendeurs de produits phytosanitaires depuis décembre 2011 et pour les collectivités territoriales depuis 2013. BIOVA a formé près de **6000 stagiaires** sur les territoires :
 - Auvergne Rhône-Alpes
 - Bretagne
 - Centre Val de Loire
 - Grand Est
 - Hauts de France
 - Ile de France
 - Nouvelle Aquitaine
 - Occitanie
 - PACA
 - Normandie
 - Pays de la loire
 - Bourgogne
 - o **Le Certibiocide** a été mis en place par l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produit biocide. BIOVA est agréé **France entière** par le Ministère de l'environnement pour la délivrance du Certibiocide.
 - o **La Certification d'entreprise** est obligatoire pour toute société qui vend, applique ou conseille des produits phytopharmaceutiques. BIOVA forme à la connaissance de ce référentiel
- Un axe « **Vendeur JEVI** » : axe spécifique à destination des équipes techniques des sociétés intervenants dans le monde animal et végétal, cet axe permet une motivation des équipes opérationnelles sur la base de l'acquisition de nouvelles compétences
 - o **Vendre un projet Jardin.** Sur la base de questions et des informations fournies par le client proposer un projet jardin qui répond à l'envie client.
 - o **Connaitre la finalité des méthodes alternatives pour mieux orienter son client**
 - o **Animer un atelier collectif.** Pour fidéliser ses clients et leur proposer toujours de nouvelles activités, animation de groupes collectifs bien structurés permet d'atteindre cet objectif.
 - o **Diagnostiquer les parasites végétaux pour mieux conseiller son client.** Les méthodes dites alternatives permettent de se passer des produits phytosanitaires mais la bonne connaissance de ces méthodes, leur champ d'action et leurs limites permettent de conseiller le client pour une meilleure efficience.

- **Valoriser son point de vente** : certaines règles en terme d'aménagement permettent d'avoir un visuel qui attire le client, les couleurs, le catalogue, la gamme sont autant de sujets qu'il est important de maîtriser.
- Un axe « **BIO-AGRESSEURS** » : axe spécifique aux végétaux il traite des Dangers Sanitaires des cultures, de leurs auxiliaires, les techniques de reconnaissance et les moyens de lutte
 - **Frelon asiatique** : mieux connaître l'insecte et les méthodes de lutte pour une gestion optimale en toute sécurité et respectueuse de l'environnement
 - **Comment diagnostiquer aux champs l'état sanitaire – Grandes Cultures** : Connaitre les causes d'apparition des maladies des grandes cultures, les principes concepts et méthodes pour établir un diagnostic, identifier les types de pathogènes en grandes cultures. Atelier de reconnaissance sur photos.
 - **Comment diagnostiquer aux champs l'état sanitaire – Maraichages – Cultures légumières** : Connaitre les causes des maladies des plantes maraichères, les principes concepts et méthodes pour établir un diagnostic. Identifier les types de pathogènes des plantes maraichères. Atelier de reconnaissance sur photos.
 - **Comment diagnostiquer aux champs l'état sanitaire – Cultures Fourragères** : Connaitre les causes des maladies des plantes maraichères, les principes concepts et méthodes pour établir un diagnostic. Identifier les types de pathogènes des plantes maraichères. Atelier de reconnaissance sur photos.
 - **Diagnostiquer les parasites végétaux pour mieux conseiller son client**. Les méthodes dites alternatives permettent de se passer des produits phytosanitaires mais la bonne connaissance de ces méthodes, leur champ d'action et leurs limites permettent de conseiller le client pour une meilleure efficacité.
- Un axe « **Adventices & Zéro Phyto** » : axe environnemental par excellence cet axe regroupe des formations sur la préservation de l'environnement et de la santé humaine
 - **Introduction aux méthodes alternatives à l'utilisation des pesticides Jardin et Espaces verts** : identifier les différents types de méthodes préventives et curatives
 - **Adventices « il y a de l'herbe et alors ? » reconnaissance, gestion et valorisation**
 - **Méthodes alternatives à l'usage des pesticides dans les cimetières** ou comment aller vers le zéro phyto dans les cimetières

Dans le cadre de sa politique d'agilité afin de satisfaire au mieux ses clients, BIOVA est à l'écoute permanente et adaptée, développe des formations spécifiques à la demande de ses clients.

- **E-learning** : La formation est un outil clef pour apprendre, comprendre et adapter de nouvelles informations dans ses pratiques quotidiennes. BIOVA donne une autre dimension à la formation en utilisant les outils numériques.

Mixer des séquences présentielle dans les locaux et des échanges et partages à distance, permet un suivi plus personnalisé. L'objectif principal est que l'apprenant soit au centre du dispositif.

L'aspect temporel est essentiel, l'apprenant est accompagné sur une période plus longue afin de respecter son rythme d'apprentissage, de créer des liens plus forts et de prendre le temps de se connaître pour mieux se comprendre.

Bref, mieux répondre aux besoins de tous les acteurs d'une formation.

6

Toutes nos formations s'effectuent dans le cadre de notre certification ISO 9001. En ce sens elles répondent aux exigences de

- Feuilles de Présence,
- Niveau de satisfaction (sur l'environnement, le formateur, les sujets abordés)
- Thèmes qu'il serait intéressant d'aborder lors d'une prochaine session de formation
- Thèmes que l'apprenant souhaiterait voir aborder dans une autre session de formation

Notre catalogue de formations actualisé sur www.biova-france.fr

NOS FORMATIONS

Sommaire

Certificat Individuel utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques

Conseil – initial	1
Conseil – renouvellement	3
Décideur en entreprise non soumise à agrément – initial	5
Décideur en entreprise non soumise à agrément – renouvellement	7
Décideur en entreprise soumise à agrément – initial	9
Décideur en entreprise soumise à agrément – renouvellement	11
Opérateurs – initial	13
Opérateur – renouvellement	15
Vente, Mise en vente – initial	17
Vente, Mise en vente – renouvellement	19

Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

Certibiocide – initial	23
Certibiocide – renouvellement	25

Approfondissement des traitements biocides

Frelon asiatique	29
-------------------------------	----

Diagnostic – maladies – ravageurs

ESPACES VERTS

JEVI – Jardin espaces végétalisés et infrastructures	33
-------------------------------------------------------------------	----

AGRICULTURE

Grandes cultures	35
Maraichage – Cultures légumières	37
Cultures fourragères	39

Zéro phyto Espaces Verts

VENTE

Connaitre la finalité des méthodes alternatives pour mieux orienter son client...	43
Animer un atelier collectif	45
Vendre un projet jardin	47
Valoriser son point de vente	49

CONCEPTION, GESTION, COMMUNICATION

S'organiser pour réussir le passage au zéro phyto	51
Adventices « il y a de l'herbe et alors » reconnaissance, gestion et valorisation	53
Vers le zéro phyto dans les cimetières	55

Certification phytosanitaire d'entreprise

Certification phytosanitaire d'entreprise	59
--------------------------------------------------------	----

Certificat Individuel utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 236646

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale**
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires**
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique**

Le programme sera adapté à des groupes de conseillers de zones géographiques proches (même type de climat, d'altitude, ...) et à la spécificité de l'activité professionnelle (Zones Non Agricoles, Zones Agricoles).

Il sera pris en compte, concernant les risques environnementaux, les particularités des territoires locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Réglementation et sécurité environnementale (9 h)**
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
 - Responsabilité de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (enregistrement, documents, agrément d'entreprise...)
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (Zones, pratiques et aménagements : stockage, manipulations, épandages)
- **Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité et espaces ouvert au public (6 h)**
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (règles simples de protection)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (12 h)
 - Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
 - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, jardins)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, reconnaissance de maladies, ravageurs, adventices, auxiliaires naturels ...)
- Documents présentés : Arrêtés, plaquettes, chartes, liste des points de collecte et des entreprises d'élimination des déchets toxiques
- Démonstrations : sites Internet, matériel, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Visite si possible du local de stockage

MODALITÉS

- Durée : 4 jours soit 28 h

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Conseiller à l'utilisation de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 600 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

RENOUVELLEMENT CERTIFICAT INDIVIDUEL - Conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 236646

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale**
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires**
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique**

Le programme sera adapté à des groupes de conseillers de zones géographiques proches (même type de climat, d'altitude, ...) et à la spécificité de l'activité professionnelle (Zones Non Agricoles, Zones Agricoles).

Il sera pris en compte, concernant les risques environnementaux, les particularités des territoires locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Réglementation et sécurité environnementale (4 à 5 h)**
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
 - Responsabilité de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (enregistrement, documents, agrément d'entreprise...)
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (Zones, pratiques et aménagements : stockage, manipulations, épandages)
- **Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité et espaces ouvert au public (2 à 3 h)**
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (règles simples de protection)

- Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement)
- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (7 h)
 - Evaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
 - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, jardins)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, reconnaissance de maladies, ravageurs, adventices, auxiliaires naturels ...)
- Documents présentés : Arrêtés, plaquettes, chartes, liste des points de collecte et des entreprises d'élimination des déchets toxiques
- Démonstrations : sites Internet, matériel, présentation d'échantillons de pailles, auxiliaires
- Visite si possible du local de stockage

MODALITÉS

- Durée : 2 jours soit 14 h

PRE REQUIS

- La formation doit être réalisée par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours

CIBLE

- Conseiller à l'utilisation de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 300 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Décideur en entreprise non soumise à agrément (Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 237549
259570

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (agriculteurs, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA, collectivités).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire:

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (4h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers
 - Transport des produits sur le chantier.
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (4h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)

- Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)
- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (5h)
 - Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
 - Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage...)
- Documents (arrêtés, plaquettes, liste des procédés, adaptés aux filières et aux secteurs d'activité, pour l'élimination des effluents phytosanitaires, charte jardinerie et d'entretien des espaces)
- Visite d'un local de stockage si possible
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation initiale) soit 14 h

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 300 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

RENOUVELLEMENT CERTIFICAT INDIVIDUEL - Décideur en entreprise non soumise à agrément (Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 237549
259570

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (agriculteurs, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA, collectivités).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire:

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (2h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers
 - Transport des produits sur le chantier.
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (2h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (3h)
 - Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
 - Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage...)
- Documents (arrêtés, plaquettes, liste des procédés, adaptés aux filières et aux secteurs d'activité, pour l'élimination des effluents phytosanitaires, charte jardinerie et d'entretien des espaces)
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 1 jour soit 7 h

PRE REQUIS

- La formation doit être réalisée par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours

CIBLE

- Acheteur et/ou utilisateur de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Décideur en entreprise soumise à agrément (Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 237364

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes, cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire :

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (6h à 7h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (agrément d'entreprise...)
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers
 - Transport des produits sur le chantier.
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (5h à 6h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (7h)
 - Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
 - Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage...)
- Documents (arrêtés, plaquettes, liste des procédés, adaptés aux filières et aux secteurs d'activité, pour l'élimination des effluents phytosanitaires, charte jardinerie et d'entretien des espaces)
- Visite d'un local de stockage si possible
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 3 jours (Formation initiale) soit 21 h

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Prestataires de services (application de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels)

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 450 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

RENOUVELLEMENT CERTIFICAT INDIVIDUEL - Décideur en entreprise soumise à agrément

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 237364

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes, cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire :

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (2h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (agrément d'entreprise...)
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
 - Consignes pour l'intervention sur les chantiers
 - Transport des produits sur le chantier.
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (2h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (3h)
 - Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
 - Comparaison de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques avec des méthodes alternatives

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage...)
- Documents (arrêtés, plaquettes, liste des procédés, adaptés aux filières et aux secteurs d'activité, pour l'élimination des effluents phytosanitaires, charte jardinerie et d'entretien des espaces)
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 1 jour soit 7 h

PRE REQUIS

- La formation doit être réalisée par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours

CIBLE

- Prestataires de services (application de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels)

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Opérateur

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 235800

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (zones agricoles, zones non agricoles).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire:

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (3h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (7h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (3h)
 - Techniques alternatives (Méthodes et produits de biocontrôle)
 - Lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques ...)
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage, calcul de dose, étalonnage ...)
- Documents (arrêtés, plaquettes)
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation initiale) soit 14 h

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 300 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

RENOUVELLEMENT CERTIFICAT INDIVIDUEL

Opérateur

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 235800

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique

Le programme sera adapté dispensé à des groupes constitués par filière et zone d'activités (zones agricoles, zones non agricoles).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire:

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Réglementation et sécurité environnementale (2h)
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Consignation de toute utilisation des pesticides
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage et du traitement des résidus, les manipulations, les épandages)
 - Traçabilité
- Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité applicateur et espaces ouverts au public (3h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)
- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (2h)
 - Techniques alternatives (Méthodes et produits de biocontrôle)
 - Lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques ...)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage, calcul de dose, étalonnage ...)
- Documents (arrêtés, plaquettes)
- Démonstrations : sites Internet, matériels, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Echanges d'expériences (végétaux d'ornement auprès des professionnels des espaces verts, gestionnaires des espaces verts et des particuliers, agriculteurs toutes cultures, professionnels et particuliers pour les locaux à usage d'habitation ou professionnel ou les nids...)

MODALITÉS

- Durée : 1 jour soit 7 h

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

CERTIFICAT INDIVIDUEL - Mise en vente, vente des produits Phytopharmaceutiques (Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 235774

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale**
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires**
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique**

Le programme sera adapté à des groupes de vendeurs de zones géographiques proches (même type de climat, d'altitude, ...) et à la spécificité de l'activité professionnelle (Zones Non Agricoles, Zones Agricoles).

Il sera pris en compte, concernant les risques environnementaux, les particularités des territoires locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Réglementation et sécurité environnementale (7 à 8 h)**
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
 - Responsabilité de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (enregistrement, documents, agrément d'entreprise...)
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (Zones, pratiques et aménagements : stockage, manipulations, épandages)
- **Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité et espaces ouvert au public (7 à 8 h)**
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (règles simples de protection)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (5 h)
 - Techniques alternatives (Méthodes et produits de biocontrôle, Systèmes ou aménagements)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques).
- Vérification des connaissances – 30 questions (1h)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, jardins)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, reconnaissance de maladies, ravageurs, adventices, auxiliaires naturels ...)
- Documents présentés : Arrêtés, plaquettes, chartes, liste des points de collecte et des entreprises d'élimination des déchets toxiques
- Démonstrations : sites Internet, matériel, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires
- Visite si possible du lieu de vente (observation et commentaires de l'aménagement, organisation des produits, matériels et équipements)

MODALITÉS

- Durée : 3 jours (Formation)

PRE REQUIS

- La formation doit être réalisée par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours

CIBLE

- Vendeur de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 450 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

RENOUVELLEMENT CERTIFICAT INDIVIDUEL - Mise en vente, vente des produits phytopharmaceutiques

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 235774

OBJECTIF

- Connaître la réglementation et sécurité environnementale**
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires**
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à la lutte chimique**

Le programme sera adapté à des groupes de vendeurs de zones géographiques proches (même type de climat, d'altitude, cultures ornementales, fruits et légumes cultivés...).

Il sera pris en compte, concernant les risques environnementaux, les particularités des territoires locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- **Réglementation et sécurité environnementale (2h)**
 - Cadre réglementaire français
 - Définition des produits phytopharmaceutiques, AMM, Usages
 - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente
 - Responsabilité de l'applicateur et vis-à-vis des tiers
 - Réglementation spécifique à cette activité (enregistrement, documents, agrément d'entreprise...)
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (Zones, pratiques et aménagements : stockage, manipulations, épandages)
- **Produits phytosanitaires et santé humaine : Santé sécurité et espaces ouvert au public (2h)**
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (règles simples de protection)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement)

- Réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques, méthodes alternatives (3h)
 - Techniques alternatives (Méthodes et produits de biocontrôle, Systèmes ou aménagements)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques).

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, jardins)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, reconnaissance de maladies, ravageurs, adventices, auxiliaires naturels ...)
- Documents présentés : Arrêtés, plaquettes, chartes, liste des points de collecte et des entreprises d'élimination des déchets toxiques
- Démonstrations : sites Internet, matériel, présentation d'échantillons de paillages, auxiliaires

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation)

PRE REQUIS

- La formation doit être réalisée par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours

CIBLE

- Vendeur de produits phytosanitaires à destination des professionnels ou des non professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 236719

OBJECTIF

- Connaître la réglementation
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits biocides
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à l'utilisation des produits biocides

Le programme dispensé sera adapté aux types de produits utilisés (produits rodenticides, produits insecticides, produits désinfectants).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Réglementation (4h)
 - Cadre réglementaire français et européen
 - Définition des produits biocides, Produits frontières, Composition
 - AMM, Utilisation des produits, Produits autorisés et non autorisés
 - Réglementation du transport et du stockage
 - Sources d'informations
- Chapitre « produits rodenticides », « produits désinfectants », « produits insecticides »
 - Biocides et santé humaine : prévention des risques pour la santé (5h)
 - Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition, principales substances actives)
 - Types de mesures à prendre pour réduire les risques (estimation des risques, prévention, protection, utilisation, consignes et réglementation)
 - Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident (symptômes, mesures d'alerte, signalement, formation, consignes d'intervention, informations)
 - Biocides et environnement : prévention des risques pour l'environnement (5h)
 - Risques pour l'environnement, voies de contamination (dangers et situations d'exposition)
 - Prévention des risques (stratégies adaptées aux zones, pratiques adaptées pour le transport, le stockage, les manipulations, les épandages)

- Chapitre Gestion des déchets (emballages, résidus)
 - Traçabilité
- Limitation du recours aux biocides (6h30)
 - Techniques alternatives et lutte intégrée (Méthodes et produits de biocontrôle, lutte biologique...)
 - Nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques
 - Raisonnement des interventions : choix des produits (efficacité, toxicité, caractéristiques), des doses
 - Comparaison de l'utilisation des biocides avec des méthodes alternatives
- Autoévaluation (0h30)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (MSA, techniques alternatives)
- Mise en pratique (étiquette, FDS, fiches techniques, EPI, stockage...)
- Documents (arrêtés, plaquettes...)
- Visite d'un local de stockage si possible
- Démonstrations : sites Internet, présentation de pièges ...
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 3 jours (Formation) soit 21h
- Durée réduite à 1 journée pour les personnes avec un certificat individuel à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en cours de validité
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Utilisateurs professionnels et distributeurs de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 450 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

PASSERELLE CERTIFICAT BIOCIDES - Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

(Formation certifiante – éligible CPF)

Code CPF 292832

OBJECTIF

- Connaître la réglementation
- Identifier et d'évaluer les risques liés à l'utilisation des produits biocides
- Connaître et choisir les méthodes alternatives à l'utilisation des produits biocides

Le programme dispensé sera adapté aux types de produits utilisés (produits rodenticides, produits insecticides, produits désinfectants).

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Réglementation (2h)
 - Cadre réglementaire français et européen
 - Définition des produits biocides, Produits frontières
 - Rappels sur la Composition
 - AMM, Utilisation des produits
 - Rappels sur les Produits autorisés et non autorisés
 - Rappels / QCM / Echanges sur la réglementation du transport et du stockage
 - Sources d'informations
- Chapitre « produits rodenticides », « produits désinfectants », « produits insecticides »
 - Biocides et santé humaine : prévention des risques pour la santé (2h)
 - Rappel / Echanges sur les risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (dangers et situations d'exposition, principales substances actives)
 - Principales mesures de protection Rappel / Echanges et spécificités Biocide
 - Rappel / Echanges sur la Conduite à tenir en cas d'intoxication et d'accident
 - Biocides et environnement : prévention des risques pour l'environnement (1h30)
 - Rappel / Echanges sur les risques pour l'environnement et les principales voies de contamination (dangerosité pour l'environnement)

- Rappel / Echanges sur la Prévention des risques (pratiques aménagement et traçabilité)
- Limitation du recours aux biocides (1h00)
 - Exemple de technique alternative
- Autoévaluation (0h30)

MÉTHODES ET MOYENS

- QCM
- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h

PRE REQUIS

- L'apprenant doit être titulaire d'un Certificat Individuel « utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques » ou « mise en vente, des produits phytopharmaceutiques »

CIBLE

- Utilisateurs professionnels et distributeurs de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Approfondissement des traitements biocides

FRELON ASIATIQUE RECONNAISSANCE & GESTION

OBJECTIF

- Comprendre les points communs et les différences entre le frelon européen et le frelon asiatique**
- Biologie de l'insecte**
- Détruire les nids dangereux**
- Bonnes pratiques**

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Comprendre les points communs et les différences entre le frelon européen et le frelon asiatique
 - Les 22 espèces de frelon dans le monde
 - Les vespides et les confusions
 - Le frelon asiatique sa dispersion
- Chapitre Biologie de l'insecte, Nids et risques sanitaires
 - Cycle biologique
 - Larves, nymphes, adultes
 - Régime alimentaire
 - Fabrication des nids
 - Localisation des nids
 - Risque sanitaire
- Chapitre Détruire les nids dangereux
 - Réglementation
 - Méthodes de lutte et protection de l'individu
- Chapitre bonne pratique
 - Quand intervenir
 - Comment éviter la dispersion
 - Traçabilité
 - Protection des ruchers
 - Prédateurs
 - Génétique

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Documents (arrêtés)
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Responsables et agent d'entretien d'espaces verts
- Paysagistes
- Entreprises 3D

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 250 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Diagnosics Maladies Ravageurs

DIAGNOSTIQUER LES PARASITES VEGETAUX POUR MIEUX CONSEILLER SON CLIENT

(Vendeur de produits phytosanitaires et matériel de jardinage - Jardin, Espaces Verts)

OBJECTIF

- Connaître les techniques de diagnostic**
- Savoir identifier les symptômes des grands groupes de bio-agresseurs sur les végétaux**

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- La plante et son environnement
 - Le sol (composition, structure, rôle)
 - Les causes environnementales (eau, lumière, éléments minéraux...)
 - Cycle de développement de la plante
- Les maladies des plantes
 - Les grandes familles (bactéries, virus, champignons) : généralités
 - Facteurs de développement des maladies
 - Les grands types de symptôme (flétrissement, nécroses, pourritures...)
 - Les principales maladies fongiques en JEVI (mildiou, oïdium, cloque du pêcher, tâche noire du rosier, moniliose...)
- Les ravageurs des plantes
 - Les grandes familles de ravageurs (ravageurs du sol, des parties aériennes, piqueurs suceurs...)
 - Les grands types de symptômes
 - Les principaux ravageurs en JEVI (pucerons, doryphores, nématodes, taupin, limaces, pyrale du buis, processionnaire du pin...)
- Méthodologie de diagnostic sur échantillon
 - Les questions préalables
 - L'observation des symptômes
 - La confirmation du diagnostic par laboratoire

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Documents (fiches techniques ...)
- Démonstrations : sites Internet, vidéo...
- Observation des échantillons amenés par les stagiaires ou prélevés sur le terrain si possible
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Gestionnaires d'espaces verts, Jardineries

LIEU DE LA FORMATION

- Formation dans nos locaux ou sur site

NOM DU RESPONSABLE DE STAGE

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

TARIF DE LA SESSION

- Tarif individuel : 250 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Plan de Gestion de Risques Phytosanitaires : COMMENT DIAGNOSTIQUER AUX CHAMPS L'ETAT SANITAIRE Grandes cultures

OBJECTIF

- Comprendre les principes, méthodes, concepts et outils utiles pour l'établissement d'un diagnostic face à une pathologie**
- Connaître les interactions entre le cycle de la plante cultivé et celui du pathogène : conditions favorables, rencontre, phase asymptomatique, symptômes**
- Connaître la méthodologie d'identification et identifier les grands types de pathogènes : Macrofaune, microfaune (bactéries, virus et champignons) ...**
- Savoir diagnostiquer un stress physiologique d'une maladie (atelier reconnaissance de symptômes sur photographies)**

Il sera pris en compte les particularités des territoires voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre La plante et son environnement (2h00)
 - Le sol : composition texture, structure (horizon), propriétés, rôle dans le processus infectieux
 - Les facteurs abiotiques : eau, lumière, échanges gazeux, la température, les éléments minéraux essentiels (N,P,K,Mg...)
 - Le cycle de développement d'une plante
 - Les bioagresseurs : généralités
- Chapitre Les bioagresseurs (2h00)
 - Les grandes familles de bioagresseurs (Bactéries, champignons, virus) : généralités.
 - Facteurs de développement des bioagresseurs
 - Les grands types de symptômes (flétrissement, nécroses, pourriture, dessèchement, chloroses, jaunissement)
 - Premiers éléments de diagnostics et de méthodes

- Chapitre Le diagnostic du bio agresseur (2h00)
 - Le diagnostic : concept, démarche, méthodes et outils
 - Observation et méthodes de diagnostic terrain
 - Confirmation du diagnostic : e-phytia (Inra), fiches Arvalis, guides chambres...
 - Les faux amis : symptômes de stress physiologique
- Chapitre Les bioagresseurs des grandes cultures (maladies + macrofaune) (7h00)
 - Blé, orge : fusarioses, septoriose, helminthosporiose, claviceps (ergot), Tilletia indica, Puccinia....
 - Maïs : Leptosphaeria, Helminthosporiose, Charbons....
 - Colza : Sclerotinia, Phoma, mildiou, oïdium, alternaria, verticilliose, hernie racinaire
 - Tournesol : Phoma, Phomopsis, Mildiou, verticilliose, oïdiums,....
 - Pois protéagineux : Ascochytose, Botrytis, mildiou, rouilles, Bactériose : Aphanomyces euteiches , Erysiphe pisi
 - Focus sur le sol : Nématodes (à kystes et libre)
- Chapitre Reconnaissance de maladies/stress physiologique (1 h°)
 - Critères généraux d'identification maladies
 - Exercice appliqué en groupe : Etude de cas (photos de maladie et de stress physiologiques)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Documents (fiches techniques ...)
- Démonstrations : sites Internet... Etude de cas
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation) soit 14h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Technicien Grandes Cultures

LIEU DE LA FORMATION

- Formation dans nos locaux ou sur site

NOM DU RESPONSABLE DE STAGE

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

TARIF DE LA SESSION

- Tarif individuel : 600 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Plan de Gestion de Risques Phytosanitaires

COMMENT DIAGNOSTIQUER AUX CHAMPS L'ETAT SANITAIRE

Maraichage – Cultures légumières

OBJECTIF

- Comprendre les principes, méthodes, concepts et outils utiles pour l'établissement d'un diagnostic face à une pathologie**
- Connaître les interactions entre le cycle de la plante cultivé et celui du pathogène : conditions favorables, rencontre, phase asymptomatique, symptômes**
- Connaître la méthodologie d'identification et identifier les grands types de pathogènes : Macrofaune, microfaune (bactéries, virus et champignons) ...**
- Savoir diagnostiquer un stress physiologique d'une maladie (atelier reconnaissance de symptômes sur photographies)**

Il sera pris en compte les particularités des territoires voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre La plante et son environnement (2h00)
 - Le sol : composition texture, structure (horizon), propriétés, rôle dans le processus infectieux
 - Les facteurs abiotiques : eau, lumière, échanges gazeux, la température, les éléments minéraux essentiels (N,P,K,Mg...)
 - Le cycle de développement d'une plante
 - Les bio agresseurs : généralités
- Chapitre Les bioagresseurs (2h00)
 - Les grandes familles de bioagresseurs (Bactéries, champignons, virus) : généralités.
 - Facteurs de développement des bioagresseurs
 - Les grands types de symptômes (flétrissement, nécroses, pourriture, dessèchement, chloroses, jaunissement)
 - Premiers éléments de diagnostics et de méthodes
- Chapitre Le diagnostic du bio agresseur (2h00)
 - Le diagnostic : concept, démarche, méthodes et outils
 - Observation et méthodes de diagnostic terrain

- Confirmation du diagnostic : e-phytia (Inra), fiches Arvalis, guides chambres...
- Les faux amis : symptômes de stress physiologique
- Chapitre Les bioagresseurs des plantes maraichères (maladies + macrofaune) (7h00)
 - Solanacées (Pomme de terre, tomate, aubergine ... : Mildiou, anthracnose, Botytis)
 - Cucurbitacée (concombre, courge, melon, potiron..) Taches, alternariose, anthracnose, Corynesporiose..
 - Légumes feuilles (salades, cresson, épinard, oseille, aromatiques) Mildiou, alternariose, jambe noire, mosaïques, black rot ..
 - Brassicacée (choux, navet, moutarde) Pourritures molles, nervations noires, galle du collet, alternariose, anthracnose ...
 - Focus sur le sol : Nématodes (à kystes et libre)
- Chapitre Reconnaissance de maladies/stress physiologique (1 h°)
 - Critères généraux d'identification maladies
 - Exercice appliqué en groupe : Etude de cas (photos de maladie et de stress physiologiques)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Documents (fiches techniques ...)
- Démonstrations : sites Internet... Etude de cas
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation) soit 14h Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Technicien Maraichage et Cultures Léguminières

LIEU DE LA FORMATION

- Formation dans nos locaux ou sur site

NOM DU RESPONSABLE DE STAGE

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

TARIF DE LA SESSION

- Tarif individuel : 600 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Plan de Gestion de Risques Phytosanitaires

COMMENT DIAGNOSTIQUER AUX CHAMPS L'ETAT SANITAIRE

Cultures fourragères

OBJECTIF

- Comprendre les principes, méthodes, concepts et outils utiles pour l'établissement d'un diagnostic face à une pathologie**
- Connaître les interactions plante-pathogène : conditions favorables, rencontre, symptômes**
- Connaître la méthodologie d'identification et identifier les grands types de pathogènes : Macrofaune, microfaune (bactéries, virus et champignons, nématodes et insectes)**
- Savoir diagnostiquer un stress physiologique d'une maladie (atelier reconnaissance de symptômes sur photographies)**

Il sera pris en compte les particularités des territoires voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre La plante et son environnement (1h00)
Le sol : composition texture, structure (horizon), propriétés, rôle dans le processus infectieux
Les facteurs abiotiques : eau, lumière, échanges gazeux, la température, les éléments minéraux essentiels (N,P,K,Mg...) et les conséquences symptomatiques des carences
- Chapitre Les bioagresseurs (1h00)
Les grandes familles de bioagresseurs (Bactéries, champignons, virus, nématodes, insectes) : généralités et leur critères généraux d'identification.
Les grands types de symptômes (flétrissement, nécroses, pourriture, dessèchement, chloroses, jaunissement, dégâts d'insectes et de nématodes)
Premiers éléments de diagnostics et de méthodes, aspects réglementaires sur la santé des plantes
- Chapitre Le diagnostic du bio agresseur (1h00)
La caractérisation d'une pathologie, le diagnostic : concept, démarche, méthodes et outils

Observation et méthodes de diagnostic terrain et confirmation du diagnostic, les faux amis : symptômes de stress physiologique.

Les bioagresseurs présents en France sur plantes fourragères

- Chapitre Les clés pour identifier les maladies sur les fourrages (maladies + macrofaune) (3 h 30)

Liste des bioagresseurs d'intérêt (champignon : *Tiltilia indica* et autres..., Bactéries : *Burkoldhelia glumae*, *Clavibacter michiganensis*..., insectes et nématodes)

Symptômes et approches méthodologique de reconnaissances de ces différents organismes

Focus sur le sol : Nématodes (à kystes et libre)

- Chapitre Reconnaissance de maladies/stress physiologique (30 min)
Rappel des critères généraux et des méthodes d'identification des maladies
Exercice appliqué en groupe : Etude de cas (photos de maladie et de stress physiologiques et dégâts d'insectes + nématodes)

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama
- Documents (fiches techniques ...)
- Démonstrations : sites Internet... Etude de cas
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jours (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Responsable Production et Technicien de Culture

LIEU DE LA FORMATION

- Formation dans nos locaux ou sur site

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

TARIF DE LA SESSION

- Tarif individuel : 600 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Zéro phyto Espaces Verts

CONNAITRE LA FINALITE DES METHODES ALTERNATIVES POUR MIEUX ORIENTER SON CLIENT

OBJECTIF

- Connaître la nouvelle réglementation notamment le bio-contrôle
- Identifier les différents types de méthodes préventives et curatives
- Connaître et proposer les méthodes alternatives les mieux adaptées

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre : Savoir proposer des méthodes alternatives complètes, adaptées à la situation de chaque client (problématique, temps à allouer à la tâche, budget, technicité) (10h)
 - Savoir conseiller au client des méthodes de lutte alternative contre les adventices (alternatives aux herbicides)
 - Actions de prévention (paillages, aménagements...)
 - Actions curatives (produits et outils existants et mode d'utilisation)
 - Savoir conseiller au client des méthodes de lutte alternative contre les champignon (alternatives aux fongicides contre mildiou, oïdium, cloque du pêcher...)
 - Actions de prévention (plantation, arrosage, fertilisation...)
 - Actions curatives (produits existants et mode d'utilisation)
 - Savoir conseiller au client des méthodes de lutte alternative contre les ravageurs (alternatives aux insecticides contre processionnaire du pin, pyrale du buis, doryphores, pucerons, limaces...)
 - Actions de prévention (plantation, fertilisation, associations...)
 - Actions curatives (produits existants et mode d'utilisation)
 - Savoir conseiller l'utilisation des principaux auxiliaires, les reconnaître, savoir les favoriser
- Chapitre Réglementation et bonnes pratiques (2h)
 - Savoir conseiller le client pour une utilisation du produit dans le respect de la santé de l'applicateur, de ceux qui l'entourent (bonnes pratiques, EPI adaptés)
 - Savoir conseiller le client pour une utilisation du produit dans le respect de l'environnement (bonnes pratiques, ZNT adaptée, gestion des déchets...)

- Mise en situation avec une problématique donnée, proposer un conseil et une stratégie de lutte adaptée avec les produits présents dans le magasin (2h)
- Autoévaluation

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (Matériels, techniques alternatives)
- Documents (arrêtés, plaquettes...)
- Démonstrations : sites Internet, présentation de pièges ...
- Echanges d'expériences
- Observation sur le terrain si possible

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation) soit 14h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Distributeurs, Magasins de jardinage

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 400 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

ANIMER UN ATELIER COLLECTIF

OBJECTIF

- Connaitre la méthodologie pour organiser et animer un atelier collectif
- Acquérir des compétences de savoir être et des techniques d'animation
- Savoir préparer le déroulement des séquences

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Méthodologie d'élaboration d'un projet d'animation collective (2h45)
 - Diagnostic des envies de la clientèle
 - Elaboration du projet
 - Déclinaison des objectifs en moyens : Organiser la logistique
 - Analyse de Cas (groupe)
- Préparation et déroulement des séquences (1h15)
 - Accueillir le groupe : définir l'objectif de l'atelier et choisir l'activité créative appropriée.
 - Présenter le déroulement de l'atelier avec clarté, le cadre, la déontologie, les objectifs...
 - Proposer des activités créatives adaptées à chacun et à l'objectif donné.
 - Accompagner l'activité et faciliter la créativité avec une posture bienveillante et non intrusive
 - Etude de cas (groupe)
- Acquérir des compétences de savoir être et des techniques d'animation (3h)
 - Identifier les éléments de la bienveillance (questionnement, langage, langage corporel, écoute active)
 - Faciliter et libérer la parole
 - Rendre acteurs les participants
 - Etude de cas et restitution au groupe

MÉTHODES ET MOYENS

- Pédagogie participative
- Apport théorique
- Échanges de pratiques
- Support pédagogique
- Etude de cas et jeux de rôle

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Agent des collectivités
- Salariés Jardinerie

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- MESAS Anne
- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 200 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

VENDRE UN PROJET JARDIN

OBJECTIF

- Savoir questionner le client pour identifier ses envies et ses attentes
- Identifier les attentes face aux 4 sens (ouïe, odorat, toucher, visuel)
- Connaître l'environnement paysager
- Connaître les règles d'aménagement
- Proposer des exemples

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Qu'est-ce qu'un environnement paysager (1h)
 - Qu'est-ce qu'un paysage ?
 - L'histoire du jardin : présentation des différents styles
 - Connaître le sol et sa structure
 - Notion de climat
- La réglementation vis-à-vis du voisinage (30 mn)
 - Plantation des végétaux
 - Entretien des végétaux
 - Cueillette
- Généralités techniques (2h30)
 - Normalisation des végétaux (scions, baliveaux...)
 - Conditionnement (avantages, inconvénients) pour déterminer le meilleur conditionnement pour une meilleur reprise
 - Techniques de plantation (plante en pot, plante en plein terre)
 - Techniques de taille
 - Comment choisir les végétaux (connaître des exigences végétales, les végétaux incompatibles, les plantes compagnes, les besoins en eau et en ensoleillement, les périodes et durée de floraison)
 - Les accessoires disponibles pour valoriser son espace (pots, tonnelles, mobilier de jardin, éclairage, nichoirs, dalles...)

- Questionner sans brusquer – recueillir les envies – Communiquer (1h)
 - Communiquer
 - Se mettre en position d'écoute
 - Reformuler
 - Identifier les 5 sens et les attentes vis-à-vis de chacun
- Aménager un jardin les 10 règles d'or (1h)
- Exemple d'aménagement (1h)
 - Aménagement méditerranéen
 - Aménagement de terrasse
 - Un jardin fleuri toute l'année
 - Un jardin à baies

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Gestionnaires d'espaces verts,
- Salariés Jardineries
- Paysagistes

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- MESAS Anne
- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 200 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

VALORISER SON POINT DE VENTE

OBJECTIF

- Connaître les règles liées au parcours client**
- Appréhender la notion de Merchandizing**
- Connaître les règles de gestion de l'espace fleurs et plantes**
- Connaître et appliquer les 5 règles de Kepner**
- Savoir prendre contact efficacement avec le client sans le brusquer**
- Jeux de Rôle**

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Parcours client
 - Identification du parcours type suivi par un client dans un point de vente
- Merchandizing
 - Éléments pour maximiser les ventes et les marges (merchandizing sensoriel et de séduction)
- Option : Espaces fleurs et plantes (fonction du public)
 - Règles de bonne gestion espaces fleurs et plantes
 - Transport
 - Réception
 - Stockage
 - Arrosage
- 5 règles de Kepner
 - Assortiment
 - Agencement
 - Zone quantité/service fidélité
 - Bon moment (saisons)
 - Bon prix
- Communiquer
 - Prise de contact efficace
 - Point clé de la communication non verbale et communication verbale (voix, langage, méthodes ...)
- Jeux de rôles

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Salariés Point de vente

PRE REQUIS

- Aucun

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- MESAS Anne
- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 200 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Gestion d'espaces verts :

S'organiser pour réussir le passage au ZERO PHYTO

OBJECTIF

- Connaître les exigences techniques et réglementaires
- Faire le lien entre la politique zéro phyto et les possibilités techniques
- Savoir identifier le périmètre, les acteurs impliqués et les clefs de succès
- Connaître les outils de gestion des adventices (en préventif et en curatif)
- Savoir repérer les espaces à forte contrainte et adopter des techniques adaptées

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Rappel Réglementation (2h)
 - Rappel des risques liés aux produits phytosanitaires
 - Vis-à-vis de l'environnement (mécanismes de transfert, pollutions ponctuelles, diffuses)
 - Vis-à-vis de la santé humaine (Facteurs d'exposition, toxicité, effets à court et long terme)
 - Rappel rapide de la réglementation relative à l'utilisation des produits phytosanitaires selon les espaces

- Chapitre Méthodes alternatives au désherbage chimique (6h)
 - Principales adventices en Jardin Espaces Verts et Infrastructures
 - Méthodes alternatives aux HERBICIDES : techniques préventives
 - Acceptabilité
 - Paillages
 - Plantes couvre sol
 - Aménagements

 - Méthodes alternatives aux HERBICIDES : techniques curatives
 - Désherbage mécanique
 - Désherbage thermique
 - Désherbage manuel

- Chapitre Les espaces à fortes contraintes (accueil du public, espaces drainés, espaces peu accessibles, revêtements spécifiques) (3h)
 - Identification des sites
 - Critères à évaluer
 - Méthode de classement
 - Impact technique et paysager de la gestion en zéro phyto de ces espaces
- Chapitre Articulation d'un projet Zéro Phyto (3h)
 - Quelles sont les parties prenantes ? Comment chaque acteur peut aider à la réussite du projet ?
 - Comment faire le lien entre la stratégie et les réalisations de terrain ?
 - Comment communiquer auprès de chaque cible ?

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (Matériels, techniques alternatives)
- Mise en pratique (exercice en groupe, restitution et analyse du groupe...)
- Documents (arrêtés, plaquettes...)
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 2 jours (Formation) soit 14h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Gestionnaires d'espaces verts, gestionnaires de camping, agents de collectivités territoriales

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- MESAS Anne
- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 500 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

ADVENTICES « il y a de l'herbe et Alors » RECONNAISSANCE, GESTION & VALORISATION

OBJECTIF

- Redynamiser la nature en ville
- Ecologie urbaine la retrouver ou la créer
- Les adventices et notre histoire commune

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Redynamiser la nature en ville
 - Changer le regard
 - Définition de la végétation spontanée
 - Nature et biodiversité
- Chapitre Ecologie urbaine la retrouver ou la créer
 - Concevoir
 - Entretien
 - Animer et valoriser
- Chapitre Les adventices et notre histoire commune
 - Les adventices comestibles
 - Les adventices médicinales
 - Les adventices tinctoriales
 - Les adventices et nos légendes populaires

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Photos Fiches
- Echanges d'expériences
- Observation sur le terrain si possible

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Responsables et agent d'entretien d'espaces verts
- Paysagistes
- Tout gestionnaire d'espace

Formation adaptable pour des conférences grand public

PRE REQUIS

- Aucun
-

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 250 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter
- Tarif de conférence nous consulter

METHODES ALTERNATIVES A L'UTILISATION DES PESTICIDES DANS LES CIMETIERES

Vers le zéro phyto dans les cimetières

OBJECTIF

- Connaître la réglementation**
- Identifier les différents types de méthodes préventives et curatives**
- Connaître et choisir les méthodes alternatives les mieux adaptées aux cimetières**

Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Réglementation et Risques
 - Rappel rapide de la réglementation relative à l'utilisation des produits phytosanitaires
 - Arrêté lieux publics du 27 juin 2011
 - Loi de transition énergétique du 22/07/15 (modification de la loi Labbé)
 - Arrêté du 4 mai 2017 (délai de réentrée, vent)
 - Rappel des risques liés aux produits phytosanitaires
 - Vis-à-vis de l'environnement (mécanismes de transfert, pollutions ponctuelles, diffuses)
 - Vis-à-vis de la santé humaine (facteurs d'exposition, toxicité, effets à court et long terme)
- Chapitre Spécificités de la gestion des cimetières
 - Code Général des Collectivités Territoriales (dimensions, police, règlement intérieur)
 - Perception et acceptabilité par le public des adventices : lieu de prestige, dimension culturelle
- Chapitre Gestion de la flore adventice dans les cimetières
 - Méthodes alternatives aux HERBICIDES : techniques préventives
 - Cas des cimetières déjà existants
 - Végétalisation des espaces
 - Réhabilitation : revêtements, réfection des joints, paillage
 - Conception de nouveaux cimetières ou agrandissement

- Méthodes alternatives aux HERBICIDES : techniques curatives
 - Désherbage thermique
 - Désherbage manuel
 - Désherbage mécanique
 - Intérêts, contraintes et inconvénients de chaque méthode
 - Coût économique de chaque type de méthode

- Importance de la communication
 - Pourquoi et pour qui communiquer ?
 - Les différentes voies de communication
 - Mettre en place une communication efficace

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Film (Matériels, techniques alternatives)
- Documents (arrêtés, plaquettes...)
- Démonstrations : sites Internet... Observation sur le terrain si possible
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PRE REQUIS

- Aucun

CIBLE

- Collectivités, Entrepreneurs du paysage

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 200 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter

Certification d'entreprise

CERTIFICATION PHYTOSANITAIRE D'ENTREPRISE

OBJECTIF

- Prise de connaissance du référentiel
- Connaissance des exigences en terme d'organisation, de pilotage et de suivi
- Démarches en terme de Gestion du personnel – compétences, formations et informations
- Cas des multisites
- Audits et Gestion des réclamations
- Gestion de vie des produits phytosanitaires (achat stockage transport déchets)

Lecture pas à pas du référentiel

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

- Chapitre Connaissance des exigences en termes d'organisation, de pilotage et de suivi
 - Statut juridique de l'entreprise,
 - Activité
 - Décideur, opérateur, applicateurs
 - Documents diffusés par l'entreprise
 - Conservation et archivage
 - Enregistrements
- Chapitre Démarches en termes de Gestion du personnel – compétences, formations et informations
 - Certificat du personnel
 - Accompagne des salariés en contrat CDD
 - Sous-traitance
 - Formation du personnel
 - Sources d'informations techniques et réglementaires
 - Sensibilisation du personnel aux risques santé et sécurité
- Chapitre Cas des multisites
 - Organisation multi-sites autour d'un bureau central
 - Lien entre les sites et le bureau central

- Chapitre Audits et Gestion des réclamations
 - Audits internes
 - Réclamation

- Chapitre Gestion de vie des produits
 - Achats
 - Stockage
 - Transport
 - Déchets

MÉTHODES ET MOYENS

- Diaporama ; Remise de documents pédagogiques
- Référentiel
- Documents (arrêtés)
- Echanges d'expériences

MODALITÉS

- Durée : 1 jour (Formation) soit 7h
- Formation en intra ou inter (inscription individuelle ou inscription de groupe)

PUBLIC CIBLE

- Responsables d'entreprises soumises à agréments
- Paysagistes

PRE REQUIS

- Avoir pris connaissance du référentiel

LIEU de la Formation

- Formation dans nos locaux ou sur site

Nom du responsable de stage

- MESAS Anne
- ISOARDI Patricia (pilote du processus formation)

Tarif de la session

- Tarif individuel : 150 € net de Taxe
- Tarif de groupe nous consulter



05-62-19-22-30

formation@biova-france.fr

www.biova-france.fr

<http://boutique.biova-france.fr>

www.facebook.com/biova-france.fr



Parc Technologique du Canal - 3 Rue Ariane CS 82245
31522 Ramonville St Agne Cedex
OF N° 73316784131- Tél. 05.62.19.22.30 - Fax. 05.62.19.22.33
contact@biova-france.fr